Elections législatives des 11 et 18 juin 2017



Mesdames, Messieurs,

Au lendemain du premier tour, vous m'avez fait l'honneur de me placer en deuxième position. Je regrette bien évidemment le taux d'abstention historique, mais j'espère que la gravité des enjeux pour notre département permettra une prise de conscience pour le second tour. Je tiens à vous remercier pour votre confiance et votre soutien dans ce contexte national défavorable pour les valeurs que je représente. Il semble aujourd'hui acquis que le président de la République obtiendra une majorité très large à l'Assemblée Nationale. L'enjeu de ce deuxième tour, en ce qui nous concerne, n'est donc plus national mais local.

Seul candidat à être venu à votre rencontre dans les 313 communes et communes associées de la circonscription, j'ai pu me rendre compte de vos inquiétudes et de vos attentes. Nous avons donc besoin d'élire un député qui pourra immédiatement être en action pour accompagner et soutenir tous les projets fondamentaux pour l'avenir de la Haute-Marne. Notre département ne peut pas se permettre le luxe d'attendre que le futur député prenne la mesure de ses nouvelles fonctions.

La Haute-Marne doit pouvoir compter sur un député qui connait parfaitement son territoire et ses projets : connaissant tous les rouages de l'Assemblée Nationale et des Ministères, je serai par ailleurs immédiatement opérationnel pour me battre pour vous et défendre nos valeurs et nos dossiers aux plus hauts niveaux de l'État.

Jeune mais déjà expérimenté, mon engagement au service des Haut-Marnais s'est construit à vos côtés et repose sur des idées simples mais essentielles :

- **Le travail.** Depuis près de 10 ans, j'ai participé au règlement de nombreux dossiers structurants du département auprès de Luc CHATEL: maintien du 61^e Régiment d'Artillerie, sauvetage du site de Culmont-Chalindrey, fonds de soutien aux collectivités territoriales pour la Ville de Langres... Je connais les habitants, les forces et les faiblesses du territoire.
- La transparence et l'honnêteté. Après les épisodes chaotiques de ces dernières années, l'action publique doit retrouver de la crédibilité en se renouvelant profondément par des actes concrets. Je serai un élu exemplaire.
- La proximité. Il existe une fracture au sein de notre pays entre ceux qui ont l'information et les autres. Les élus, et au premier rang, les parlementaires se doivent d'être davantage proches de la réalité de la population qu'ils représentent. Je serai le relais fidèle de vos attentes.

Ces valeurs et ce projet, **je veux les défendre en dépassant les clivages partisans** qui nous ont fait prendre du retard depuis 20 ans sur les autres pays.

Si vous m'accordez votre confiance, je les soutiendrai avec force et détermination, pour notre département et pour la France.

Die fidelet,
Abel Grové





Un député au service de notre département :

Je m'engage à défendre les spécificités de la circonscription :

- La santé est un enjeu majeur : il faudra renforcer les relations avec le CHU de Dijon et accompagner les créations de maisons de santé pluridisciplinaire;
- Quand on s'en prend à l'agriculture, c'est notre territoire qu'on agresse. Je serai un élu à l'écoute des entrepreneurs et je m'opposerai à la surtransposition des normes européennes. Enfin, il faudra imposer une nouvelle méthode de construction du projet de parc national respectant tous les acteurs locaux;
- Afin de toujours mieux défendre vos intérêts et vous aider, il y aura dans ma future équipe des personnes compétentes dédiées à l'accompagnement des agriculteurs, commerçants et artisans dans leurs démarches.





Un député qui se bat pour des projets concrets :

- Obtenir le début des travaux du contournement routier de Langres dans la cadre de la liaison vers Vesoul;
- Défendre l'amélioration des dessertes ferroviaires du quotidien mais aussi vers Dijon, Nancy, Mulhouse et Paris;
- Soutenir les projets touristiques qui améliorent la visibilité de la Haute-Marne: « les sentiers des savoir-faire » de Bourbonne à Auberive en passant par Nogent et tous les événements culturels et artistiques qui existent déjà et qui font notre richesse (le Signe avec la Biennale du Design Graphique, le Festival du Chien à plumes, la nouvelle Laurentine...).



Un député qui défend la ruralité :

L'aménagement du territoire, ce ne sont pas que des mots. Afin que la défense de la ruralité soit une cause concrète, je me battrai pour qu'un euro investi en milieu urbain = un euro investi en milieu rural et pour que le droit à l'expérimentation en milieu rural soit défendu. Nous devons avoir le droit de faire différemment qu'à Paris!





Un député exemplaire et de proximité :

La vie politique française a besoin de **renouveler ses pratiques.**

1. **Davantage de transparence** pour les moyens alloués aux parlementaires (remboursement sur justificatifs, attribution de la réserve parlementaire rénovée...).

Cela veut dire qu'il faudra **voter une loi de rénovation de la vie démocratique.**

- 2. Davantage de proximité :
- En organisant des réunions pour vous rendre des comptes tous les mois sur mon action ;
- En étant à votre écoute chaque semaine lors de permanences tournantes sur l'ensemble de la circonscription ;

Retrouvez les détails de mon engagement sur **www.adrien-quene.fr**

Pour me joindre : **03 25 32 73 70**

• En allant régulièrement à votre rencontre sur le terrain. Pendant mon mandat, je n'aurai qu'un seul mot d'ordre : servir sans jamais se servir!

Un député ouvert, voulant le meilleur pour son pays :

Les projets et propositions de loi qui seront en faveur de l'emploi, de la compétitivité des entreprises, d'une fiscalité moins confiscatoire... Je les voterai. **Une nouvelle dynamique, cela se concrétise dans de nouvelles pratiques!**

Un député qui sera dans une opposition constructive mais exigeante !

Résolument opposé à :

- La hausse de 1,7% de la CSG qui va fortement impacter le pouvoir d'achat des retraités déjà mis à mal par le précédent quinquennat ;
- Réformer par ordonnance le code du travail, ce sujet est trop important pour ne pas être débattu devant les chambres;

Enfin, je souhaite soutenir des projets qui permettront de :

- Mettre en place une exonération totale des charges sociales pour l'embauche d'un jeune en alternance;
- Rétablir la défiscalisation des heures supplémentaires. Ceux qui veulent travailler plus doivent être encouragés!
- Baisser l'impôt sur le revenu pour tous les ménages et augmenter les petites retraites et les petites pensions de réversion.

Ce ne sont pas des cadeaux, c'est de l'emploi pour notre pays et le redémarrage de notre économie !

Adrien, saura utiliser ses compétences, ses engagements et ses relations humaines pour représenter votre circonscription de Haute-Marne à l'Assemblée Nationale.
À mes côtés depuis près de dix ans,

A mes côtés depuis près de dix ans, il connait les partenaires et maitrise les dossiers permettant la poursuite du développement de notre territoire.



Votez pour Adrien, un élu de qualité pour une opposition constructive ! "

Luc Chatel



Suppléante **Céline BRASSEUR**

« Je suis née il y a 50 ans à Chaumont, où j'ai passé toute ma jeunesse et ma scolarité. <u>Une fois</u>

mes études supérieures effectuées à Paris, j'ai fait le choix de revenir vivre en Haute-Marne, à Chaumont, pour la qualité de vie qu'on y trouve. De 1999 à 2010, j'ai eu le plaisir de travailler au développement du tourisme en Haute-Marne à la Maison Départementale du Tourisme et à la direction de l'Association des Gîtes de France pendant 10 ans. Depuis 2011, je suis directrice de l'Office de Tourisme du Pays de Chaumont, avec pour tâche de promouvoir et d'animer le territoire, sans oublier l'accueil des visiteurs.

Élue conseillère municipale puis adjointe à partir de 2008, depuis 2015, j'ai l'honneur de représenter le canton de Chaumont 2 au Conseil Départemental de la Haute-Marne. Cet amour du territoire me vient de loin et j'espère lui rendre du mieux possible. »